

3^{ème} BIENNALE UNAFORIS

« En être ou ne pas en être, des usagers en recherche »

La formation en travail social est l'objet d'une « organisation sociale » pour reprendre les termes de Durkheim (« De la division sociale du travail », éd. PUF, 1960). Elle est à la fois une structure cognitive qui permet de penser le travail social et une structure sociale selon laquelle la formation en travail social se construit et se reproduit.

La conduite d'une expérience d'Université populaire de parents (UPP) vient donner à voir tout l'intérêt d'une coproduction des recherches et, s'il le fallait, toute la pertinence des savoirs et connaissances de vie, de ceux-là mêmes que l'on nomme couramment les « usagers » du travail social.

Le concept d'Université Populaire de Parents – Upp – a été pensé par l'association des collectifs enfants parents professionnels – l'Accepp. Cette association est un mouvement parental et éducatif qui promeut la prise en compte des compétences des parents ainsi que leur participation active à l'action sociale et à la couverture de leurs besoins sociaux. L'Accepp est ainsi à l'origine, entre autres initiatives, de la création de 800 crèches parentales en France.

C'est dans ce collectif que le concept d'Upp va trouver son origine en 2005. Ce à un moment où l'on assiste à une montée en puissance des discours politiques et médiatiques portant sur la thématique de la démission parentale. Ce dont il s'agit alors pour l'Accepp, c'est de permettre à des parents de faire valoir la légitimité de leur parole et une parole légitimée dans l'espace social, en les accompagnants à réaliser un travail de recherche à valeur scientifique.

A partir de là vont voir le jour de nombreuses Upp portant sur des thématiques comme l'image des quartiers populaires, la différence, le handicap ou la violence à l'école, etc. En 2012, l'association Le Gai Logis située à Albertville, en Savoie, soutiendra un collectif de parents dans la constitution de la première Upp qui s'intéresse à la question de la protection de l'enfance.

Comme la trentaine d'autres Upp en France, la recherche de ce collectif de parents répond à une méthode rigoureuse qui comporte plusieurs étapes :

- une phase exploratoire où les parents problématissent une question de recherche à partir de leur expérience individuelle
- une étape d'élaboration et de définition des hypothèses à partir de laquelle les parents sont accompagnés par un universitaire
- une étape méthodologique lors de laquelle les parents arrêtent une méthodologie d'enquête sous forme : d'observations, d'entretiens, de questionnaires ouverts, fermés, etc.
- une étape de recueil et d'analyse de matériaux permettant d'aboutir à des résultats que les parents formalisent ensuite à l'écrit

L'Upp d'Albertville fait partie de la troisième génération. Cela veut dire que leur recherche a débuté en 2013 et qu'elle devra se clôturer en 2015. Toutefois bien que non encore aboutie, les travaux de recherche réalisés par les parents soulèvent déjà un certain nombre de

réflexions qui interrogent l'emploi des langages professionnels et ce que leur emploi présuppose, tels que les termes de « placement » et de « prise en charge » ou encore, à titre d'exemple :

- l'absence des parents dans des espaces de travail qui les concernent mais souvent dédiés aux seuls professionnels
- les modalités de co-production du projet éducatif des enfants
- la consultation de leur dossier en assistance éducative
- etc.

Cette recherche nous semble intéresser la formation en travail social à plusieurs titres. En premier lieu parce que le collectif de parents chercheurs a formulé, aujourd'hui, le souhait de présenter l'avancement de ses travaux à des apprenants de filière d'assistant médico-psychologique, de moniteur éducateur, d'éducateur spécialisé, voire de cadre de l'action sociale et médico-sociale.

Ce souhait tient au constat que les parents chercheurs font concernant des représentations hâtives, souvent réductives et parfois stigmatisantes qui ont été portées sur eux par les professionnels qu'ils ont eu à côtoyer durant leur parcours institutionnel. Représentations, il va s'en dire, qui desservent l'instauration de liens de confiance et de respect mutuel permettant d'ouvrir à un travail collaboratif pertinent et fructueux.

Les parents argumentent en ajoutant qu'il leur semble primordiale que ces représentations soient interrogées le plus en amont possible des cursus de formation, dans l'hypothèse que leur déconstruction à posteriori soit beaucoup plus difficile.

Sur ce point nous ne pouvons qu'abonder dans leur sens, tant notre pratique nous rappelle souvent que le soutien des personnes en situation d'accompagnement nécessite aujourd'hui que les professionnels expérimentent de nouvelles postures. Nouvelles postures tout particulièrement nécessaires afin de se distancer d'une place incarnant celui qui occupe une position haute, celui qui sait au dépend des personnes qu'il accompagne.

Mais si nous soutenons les parents dans leur projet, c'est aussi pour une toute autre raison dont notre expérience auprès d'eux nous a convaincu. De notre point de vue, tout comme pour la recherche « en » ou « sur » le travail social, la formation des travailleurs sociaux demeurera incomplète tant qu'on ne trouvera pas aux côtés des savoirs communément transmis, les connaissances de ceux-là mêmes qui sont les premiers concernés et que l'on nomme : précaires, mal-logés, en danger, vulnérables ou handicapés.

Ce constat sera assez banal pour ceux qui connaissent les convictions portées par les permanents et les alliés du mouvement ATD Quart monde. Dans un discours daté de 1980, le fondateur d'ATD, Joseph Wresinsky, disait à propos des connaissances légitimes et reconnues comme telles : qu'elles ne peuvent-être, comme toutes autres connaissances que partielles : « qu'il leur manque ce qui rend la connaissance mobilisatrice et provocatrice d'actions ».

Autrement dit, qu'il manque à ces connaissances, une prise sur le réel tant qu'à ses côtés on ne trouve pas cet autre type de connaissance que sont les savoirs d'expérience.

Il distinguait ainsi trois types de savoir :

- D'une part, les savoirs d'expérience ou expérientiels qui sont les savoirs de vie, détenus par ceux-là qui font l'expérience de la vieillesse, de la précarité, de la désaffiliation, du chômage, du handicap ou du danger, etc.
- D'autre part, les savoirs d'action des professionnels et bénévoles qui les accompagnent
- Et enfin, les savoirs théoriques (ou académiques) entendus comme les savoirs produits par les « Hommes de science »

Notre soutien à l'Upp s'inscrit donc dans cette perspective où la formation en travail social ne doit pas faire l'économie d'une réflexion sur la transmission des savoirs d'expérience aux apprenants. Et ce, de telle manière que ces savoirs soient transmis par les seuls acteurs qui les détiennent, c'est à dire les personnes en situation d'être accompagnées.

Si toutefois il convient d'observer qu'ici ou là, un certain nombre d'initiatives de ce type sont conduites, nous ne pouvons que constater parallèlement le peu de volontarisme en ce sens. Et comment pourrait-il en être autrement tant, la reconnaissance des savoirs d'expérience oblige à réinterroger le monopole des savoirs reconnus. Sur ce point nous serions tentés de souligner, en paraphrasant Pierre Bourdieu, que les savoirs académiques et les savoirs d'action sont une espèce particulière de capital social qui autorise ceux qui les détiennent à occuper une certaine position de pouvoir (« La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », 1975).

Toujours au titre des initiatives qui promeuvent, ici ou là, la « parole » des personnes en situation d'être accompagnées, il s'agirait également d'être prudent quant à l'organisation et la forme que peut prendre certaines mises en scène de cette « parole ».

De notre point de vue, il s'agirait de penser et d'organiser la prise de parole des personnes en situation d'être accompagnées, en se demandant de quoi « l'utilisateur » engagé comme tel est-il le nom ? Et pour lui, « *qu'est-ce que parler veut dire* » dans cette configuration ? Ceci, en gardant à l'esprit que si l'on veut que quelqu'un qui n'est pas un spécialiste de la parole parvienne à dire des choses, il faut faire un travail de soutien à la parole.

En effet, nous pensons qu'il convient d'être attentif à cette tendance contemporaine qui fait injonction d'un toujours plus de parole brute de l'utilisateur « par » et « sur » lui-même, avec ce que cela peut prêter au « spectaculaire » ou relever de logiques de « la charité ». Cette injonction trouve une traduction assez nette dans le travail social contemporain, qui consiste à pallier à la complexification des problématiques des publics, en les enjoignant à mettre en scène leur histoire de vie, dans l'intention d'y trouver un sens à l'intervention sociale (Didier Fassin « Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute », éd. La Découverte, 2004). C'est une traduction qui souffre en quelque sorte d'un rabattement de la question sociale sur la question individuelle (Alain Ehrenberg, « la fatigue d'être soi » éd. Odile Jacob, 1998).

Il conviendrait donc de ne pas se suffire d'organiser leur prise de parole en référence unique au strict registre du témoignage. Pour ce faire, il s'agirait de penser certains modules de formation avec les personnes elles-mêmes et ceci en leur accordant la place qui leur revient, le plus amont possible des réflexions. Dit autrement il pourrait s'agir de penser avec eux, c'est-à-dire à partir de leur expérience et de leurs expertises, non seulement les objectifs de certains modules de formation mais aussi les outils pédagogiques tout autant que les moyens d'évaluation des effets produits.

Ce type de montage demeurant à notre sens le garde-fou d'une offre de formation qui implique les personnes en situation d'être accompagnées en leur reconnaissant une réelle

expertise. En ne les reconnaissant pas seulement en tant « qu'agent » de formation mais en qualité « d'acteur » voire « d'auteur » pour reprendre les distinctions établies par J. Ardoino, (« Ethique, épistémologie et science de l'Homme », éd. L'Harmattan, 1996 ¹).

Pour conclure, nous soulignerons que les enjeux d'une co-élaboration de modules de formation de ce type sont multiples. Comme nous l'avons souligné précédemment, nous rejoignons les parents de l'Upp quand ils formulent l'hypothèse que leurs interventions en amont des cursus de formation soient susceptibles d'interroger les représentations stigmatisantes qui sont parfois entretenues sur eux par certains professionnels en fonction.

Mais l'hypothèse de leur intervention nous semble également susceptible d'apporter du sens aux pratiques professionnelles. En effet, la reconnaissance des personnes dans leur complexité c'est à dire, pour ce qui nous concerne, la reconnaissance de leurs compétences tout autant que de leurs difficultés, dégage les professionnels d'une conception mécaniste du travail social. Conception qui les enjoint parfois à appliquer certaines recettes, supposées apporter ce qu'il faut à un sujet avant tout perçu comme essentiellement manquant.

Il retourne en effet d'une autre pratique et d'une tout autre représentation du métier, que de considérer les personnes en capacité de participer non seulement à la résolution de leurs problématiques mais aussi à l'analyse de leur parcours institutionnel voire à des actions de recherche ou de formation à partir de leurs savoirs d'expérience.

Enfin il est aussi un troisième enjeu qui n'en est pas moins porteur de sens pour les écoles de formation et qui veut que l'implication des personnes en situation d'être accompagnées engage un processus plus large qui se révèle être émancipateur pour ces personnes.

Laurent PACHOD,
Chargé de mission de l'Association Le Gai Logis

Patrice CALMO,
Directeur général de l'Association Le Gai Logis

¹ Selon J. Ardoino, : « L'agent » peut se représenter en termes de fonctions. Sa participation est déterminée par les règles d'organisation des interactions qui le conditionnent à être essentiellement « agi ». « L'acteur », est représenté davantage en termes de « rôles ». Il a des possibilités élargies. Sa représentation suppose déjà de partir de son intentionnalité, de son initiative propre, contribuant à une élaboration de sens. « L'auteur » quant à lui, « va être cette fois pensé en termes de particularité et va s'inscrire dans une histoire. Il se reconnaîtra et sera reconnu en tant que se trouvant explicitement à l'origine de ... (actions entreprises, réalisations effectuées...) ».